


## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 31 MARS 2015

<b>Nombre de membres</b>	L'an deux mille quinze, le 31 mars à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Bessan, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.
En exercice : 54 Présents : 30 Votants : 35 Suffrages exprimés : 35	<b>Présent(e)s titulaires :</b> Mesdames et Messieurs, Guy AMIEL, Gérard BARRAU, Alain BIOLA, Rémi BOUYALA, Gérard BOYER, Didier BRESSON, Gwendoline CHAUDOIR, Pierre CROS, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Francis FORTÉ, Robert GAIRAUD, Jean-Pierre LAMBERT, Jacques LIBRETTI, Yann LLOPIS, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Stéphane PEPIN-BONET, Serge PESCE, Jean-Christophe PETIT, Daniel RENAUD, Michel SUERE, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
<b>Vote</b>	<b>Présent(e)s suppléant(e)s :</b> Madame, Messieurs, Edith FABRE, Catherine CORBIER, Claude GEISEN, Marie-Rose BOUZAC, Christine ANTOINE, Laurence THOMAS, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.
Date de convocation	<b>Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats :</b> Messieurs, Gérard ABELLA, Alexandra BOUISSY, Bruno ENJALBERT, Jean-Claude MARCHI, Luc ZENON, conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Messieurs Michel SUERE, Alain BIOLA, Hervé OBIOLS, Jacques LIBRETTI, Didier BRESSON, conseillères et conseillers syndicaux.
20 MARS 2015	<b>Absent(e)s excusé(e)s suppléés :</b> Madame, Messieurs, Sébastien FREY, Stéphane HUGONNET, Frédéric LACAS, Pierre POLARD, Christine PRADEL, Edgar SICARD, conseillère et conseillers syndicaux.
Date de transmission en sous-préfecture	<b>Absent(e)s excusé(e)s :</b> Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Alain CARALP, Guy COMBES, Océane DELABERE, Alexandra FUCHS, Dominique GARCIA, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Valérie GONTHIER, Michel HERAIL, Pascale LAUGÉ, Jean-Pierre PEREZ, Jean-Claude RENAUD, Patrick SOL, Florence TAILLADE, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL, Emmanuel VILLANEUVA, Alain VOGEL-SINGER, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
.....	
Date d'affichage	
.....	
<b>Délibération</b>	Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jordan DARTIER
<b>N° 2015-13</b>	<b>OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2014</b>
<b>Contrôle de légalité</b>	<u>Rapporteur : Le Président</u>  Après avoir arrêté et approuvé ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2014 ; <b>Constatant</b> que le Compte Administratif de l'exercice 2014 fait apparaître : <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>un excédent de fonctionnement de : 72 923.85 €</b></li><li>- <b>un excédent d'investissement de : 43 159.56 €</b></li></ul> Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 ;  Il vous est proposé : <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>D'AFFECTER</b> le résultat de fonctionnement : <b>72 923.85 €</b> en Recettes au 002 (résultat reporté)</li><li>- <b>D'AFFECTER</b> le résultat d'investissement : <b>43 159.56 €</b> en Recettes au 001 (résultat reporté)</li></ul>

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Le Comité Syndical, **ADOpte** cette proposition à l'unanimité  
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

  
Le Président,  
Gilles D'ETTORE